

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 13 DECEMBRE 1797.

Suite de Londres, du 1er Décembre.

La cérémonie qui aura lieu le 19 à St. Paul, sera des plus solennelles et des plus pompeuses. S. M. aura pour cortège les deux Chambres du Parlement, les grands officiers d'état et toutes les branches de la famille Royale; les volontaires à cheval de Londres et de Westminster, et la milice de la cité formeront la garde. Lord Howe, une personne représentant le comte St. Vincent, et l'amiral Duncan porteront les drapeaux enlevés à l'ennemi, et les présenteront à l'auteur. Il y aura une galerie réservée pour les officiers de marine; les matelots qui se sont distingués dans les 3 combats qui font l'occasion de cette solennité, et qui se trouvent dans nos ports, ont reçu l'ordre de se rendre ici pour faire partie de la procession. La cour quittera le deuil le 19, et le reprendra le lendemain.

Les propriétaires de la banque se sont assemblés le 28, pour discuter la proposition faite par le ministre, d'un emprunt de 3 millions sterling, payables en Juillet, Août et Septembre, et pour sûreté duquel le gouvernement donneroit à la banque des billets de l'échiquier; cette proposition a été adoptée.

Sir A. Gardner a pris le 29 congé de S. M. Il va prendre le commandement d'une escadre de 10 vaisseaux de ligne et quelques frégates, qui doit protéger l'Irlande d'une invasion ennemie.

Hier, un détachement de l'artillerie à cheval s'est mis en route pour Woolwich, où il doit s'embarquer pour l'Irlande.

Le vice amiral Sir R. Curtis est arrivé Dimanche à Torbay, avec 3 vaisseaux de ligne & un brulot.

Le *Cerbère* a amené, le 21, à Cork, le *Renard* corsaire françois de 20 canons & 160 hommes d'équipage, & *Pervier* de 16 canons & 120 hommes.

Les prisonniers hollandais ont été conduits à Stilton; & y en a maintenant, y compris les françois, à-peu-près 8000. Ceux qui sont renfermés au château de Porchester, au nombre de 5 à 6000 hommes, étoient au moment de s'échapper; déjà même ils s'étoient défaits de 3 sentinelles, lorsqu'on s'en est aperçu. Le gouvernement a rappelé tous les prisonniers françois qui étoient libres sur leur parole, & a diminué d'un tiers la ration de ceux qui sont emprisonnés, par représailles du traitement que les nôtres éprouvent en France.

On mande de Hamplon, en date du 28, que les habitans ont arrêtés, le Dimanche, un général françois, avec son domestique & plusieurs matelots anglois, qui faisoient voile pour la France, mais que le vent a jetés sur la côte; ils ont saisi ses papiers, & l'ont conduit le lendemain à Portsmouth.

Les 3 pour cent consolidés sont à 49 3/4.

— Dans la séance de la Chambre des Communes du 28, M. Pitt annonça qu'il remettrait au Vendredi suivant l'exposition des détails de son plan, attendu que la plupart des pièces nécessaires au Budget ne pouvoient être prêtes qu'à cette époque.

Sir John Sinclair avoit annoncé le 27, qu'il feroit incessamment une motion tendante à ce que les commissaires des bureaux de la douane et de l'excise se rendissent à la Chambre pour donner les informations qui leur seroient demandées. Dans la séance du 29, ce membre déclare qu'il a renoncé à faire cette motion, depuis qu'il a lu une proclamation par laquelle le Directoire de France manifeste à toute l'Europe son intention de faire une descente en Angleterre; d'établir la liberté des mers, ce qui en d'autres termes, signifie la destruction de notre puissance navale; et de faire payer à ce pays les dépens de la querelle, ce qui veut dire équivalement le rendre tributaire de la France. Sir John Sinclair ajoute qu'il est trop attaché à son pays pour proposer, dans de telles circonstances, quelque chose qui pût faire sup-

poser que dans cette occasion il existe la moindre désunion dans la Chambre.

Le chancelier de l'échiquier dit qu'il n'est pas étonné que de tels motifs aient fait changer de résolution à l'honorable baronet, mais il est surpris que ce soit la proclamation du Directoire qui lui ait ouvert les yeux sur ses intentions. Elle n'en contient aucune qu'il n'ait pris soin de faire connoître plusieurs fois auparavant. Il ne croit pas qu'il existe en Europe un autre homme à qui ces sentimens puissent paroître nouveaux. Ce n'est pas la première fois que le Directoire s'est mis à la tête d'une conspiration faite pour obtenir la liberté des mers, c'est-à-dire, la destruction de notre puissance navale; qu'il a hautement annoncé la haine pour notre gouvernement; et qu'il a déclaré que nous devions payer non-seulement les frais de la guerre, mais même notre rançon. Au reste, il est fort aisé que l'honorable baronet soit enfin convaincu, et que le Directoire ait fait connoître de nouveau par sa proclamation, qu'il persiste dans la même esprit, parcequ'il fait sentir la nécessité de le tenir sur ses gardes. Il ajoute que si l'honorable baronet avoit fait la motion, il s'y seroit opposé, non par le motif qui l'engage à l'abandonner, mais parcequ'il est persuadé qu'elle n'a point d'objet utile, puisque la Chambre est en état, sur les pièces qui sont sous ses yeux, de juger plus sainement de ce qu'il y a à faire, que des commissaires.

Sir John Sinclair réplique n'avoir rien vu de la part des françois jusqu'à présent qui pût faire supposer de pareilles intentions. Mais puisque l'honorable membre ne trouve aucun inconvénient public à ce qu'il fasse la motion, il est déterminé à la faire.

M. Pitt prie l'honorable baronet de ne pas se tromper sur ce qu'il a dit. Quoiqu'il ne craigne aucun inconvénient public de cette motion, il répète qu'il s'y opposera.

De Turin, le 24 Novembre.

Le général en chef Buonaparte arriva ici le 18 à 6 heures du matin. Il descendit à l'hôtel du ministre françois, où il reçut une garde d'honneur composée de grenadiers du régiment de Turin et d'un escadron de dragons. L'on croyoit qu'il feroit quelque séjour dans cette ville; mais après s'être reposé trois heures, il s'est remis en route vers la Suisse.

Suite de Milan, du 2 Décembre.

Toutes les troupes Polonoises qui étoient ici sont parties pour se rendre à Brest; environ 4000 hommes de la division de Massena ont

pris la même direction. L'on continue de faire passer des troupes à Venise, où elles sont embaquées pour être transportées dans les îles du Levant.

L'administration centrale de Verone manquant de moyens pour fournir aux besoins de l'armée françoise, vient d'imposer une taxe de cent mille ducats sur cent des plus riches familles.

Notre corps législatif a annulé, comme inconstitutionnelle, la loi qui mettoit pendant un an l'imprimerie sous la surveillance de la police. Il a aussi annulé l'ordre qui fermoit les sociétés populaires. En conséquence, le cercle constitutionnel a repris ses séances.

L'on mande de Bologne qu'il y est arrivé le 23 un courrier de Madrid, et que depuis ce moment le bruit court que S. M. Catholique a rappelé les Jésuites dans ses Etats.

Une lettre d'Ancône contient les détails suivans sur ce qui s'est passé en dernier lieu dans cette ville.

Ce fut le 19 que le peuple d'Ancône se déclara pour la démocratie et l'indépendance. A 9 heures du matin, il envoya des députés à la municipalité pour lui annoncer qu'il vouloit se constituer en république. La municipalité accueillit cette demande, et nomma aussitôt quatre députés qui se rendirent près du général françois Dallemagne, commandant dans la marche d'Ancône. Ce dernier applaudit à la résolution, et il envoya son aide-de-camp à la municipalité pour l'assurer qu'elle pouvoit compter sur son appui, et sur la protection de la nation françoise. Alors la république d'Ancône fut proclamée avec beaucoup de solennité; le drapeau tricolor, bleu, jaune et rouge, fut arboré, et placé par le général Dallemagne dans son hôtel; d'autres drapeaux furent également placés dans différens endroits publics, à l'exception des deux forts occupés par les troupes françoises. Dans l'après-midi, la municipalité, qui forme maintenant le gouvernement provisoire, jura de se conformer au nouveau système; la garde nationale et la légion en firent de même. L'ordre fut donné d'arborer le pavillon républicain sur tous les bâtimens qui se trouvoient dans le port.

Suite de Paris, du 5 Décembre.

Les mesures prises par la police pour découvrir les nouveaux conspirateurs, ont été fort étendues; l'on a empêché la sortie des diligences et voitures publiques, qui ont été visitées. L'argent qui doit avoir été saisi, est venu, dit-on, d'Angleterre; et c'est encore le cabinet Britannique qui solde les individus

qui avoient repris les fils de la trame ourdie par Pichegru et consors. Le chef du complot étoit le nommé François, émigré, ci-devant avocat de Mâcon. L'Ami des Lois assure qu'il existe des pièces matérielles de leur complot et que le Directoire les a sonnés les yeux.

Nos journaux sont remplis de détails sur le voyage de Buonaparte à travers la Suisse. Voici ce qu'on lit dans une lettre de Morat, du 23 Novembre :

..... „La voiture du général s'est cassée ce matin près d'Avenches; il est descendu, et nous l'avons vu arriver à pied avec quelques officiers qui l'accompagnoient et une escorte de dragons du pays qu'on lui avoit donnée. Il s'est arrêté près de l'Offuaire; là il a demandé où s'étoit donnée la fameuse bataille de Morat: on lui a montré une plaine en face de la Chapelle. M. le comte d'A... qui a servi en France et qui se trouvoit là, lui a donné quelques détails militaires sur cette bataille, et lui a expliqué comment les Suisses, descendant des montagnes voisines, étoient venus, à la faveur d'un bois, tourner l'armée des Bourguignons et l'avoient mise en déroute. De combien étoit cette armée, a-t-il demandé? — De 60 mille hommes — 60 mille hommes! s'est-il récrié avec un air de surprise et de dédain; ils auroient dû couvrir ces montagnes. — Les français d'aujourd'hui combattent mieux que cela, a dit un des officiers du cortège. — Les Bourguignons de ce temps-là n'étoient pas non plus des français, a répondu un français qui entendoit ces paroles. Après quelques propos assez indifférens sur cet amas d'os, qui ne paroissent pas tous des os humains, le général est remonté dans la voiture, qu'on avoit mise en état d'aller jusqu'à Morat, où il a dû s'arrêter quelque temps pour y faire des réparations plus solides. J'ai vu avec un vif intérêt et avec une extrême attention cet homme extraordinaire; qui a fait de si grandes choses et qui semble annoncer que sa carrière de gloire n'est pas terminée. Je l'ai trouvé fort ressemblant à son portrait, petit, mince, pâle, ayant l'air fatigué, mais non malade, comme on l'a dit. Il m'a paru qu'il écoutoit avec plus de distraction que d'intérêt, et qu'il étoit plus occupé de ce qu'il pensoit que de ce qu'on lui disoit. Il y a beaucoup d'esprit dans sa physionomie; on y remarque cet air de méditation habituelle qui ne révèle rien de ce qui se passe dans l'intérieur, et cette tête pesante, cette ame forte, où il est impossible de ne pas supposer quelques pensées hardies qui influeront sur la destinée de l'Europe. Un bon bourgeois de Morat, de cinq pieds sept à huit pouces, observoit avec étonnement

la figure du général: *Voilà une bien petite stature pour un si grand homme!* s'écria-t-il assez haut pour être entendu d'un des aides de camp. *C'est justement la taille d'Alexandre,* dis-je; ce qui fit sourire l'aide de camp qui répondit: *Ce n'est pas là le vrai le plus frappant de ressemblance.*

Suivant d'autres lettres, Buonaparte a calmé les inquiétudes que l'on avoit en Suisse relativement aux bruits d'invasion ou de démembrement que l'on fait courir depuis quelque temps. — Le canton de Berne doit avoir proposé à celui de Zurich d'envoyer au congrès de Rastadt deux représentans pour le corps helvétique. On se rappelle en effet que la ligue helvétique étoit comprise dans le traité de Westphalie.

Il a éclaté des mouvemens séditieux à Genève le 26 du mois dernier. Les agitateurs voyant que deux de leurs coriphées étoient rejetés de la liste d'indication pour les places de syndic, prirent les armes et pillèrent quelques maisons. C'est avec beaucoup de peines que le magistrat est parvenu à rétablir l'ordre. Sept des mutins ont été arrêtés et vont être jugés.

En vertu d'un ordre du ministre des finances, il est enjoint à toutes les municipalités des départemens réunis de faire peler leurs cloches; elles seront ensuite enlevées par une compagnie à qui le gouvernement les a cédées.

On assure que l'exdirecteur Carnot est resté dans Paris, un mois entier après le 18 Fructidor. Il étoit caché chez un de ses amis. Ne pouvant pas user plus longtems de l'hospitalité généreuse, qui compromettoit également l'un et l'autre, il prit le parti de se confier à un des plus fougueux jacobins auquel il avoit sauvé la vie. Celui-ci est appelé; il vient, voit Carnot et demeure stupéfait; il l'accable de reproches; mais il lui dit enfin: tu as sauvé mes jours, je sauverai les tiens; et bientôt, muni de deux passeports, il l'emmène dans une chaise de poste jusqu'aux frontières de la Suisse.

Le Rédacteur, dans un de ses derniers Numéros, a fait un parallèle du traité de Rastadt de 1714. avec celui de Campo Formido. Il dit entre autres, en récapitulant les articles du premier: *Alors nous rendions les Pays-Bas à l'Empereur; il nous les cède aujourd'hui. Alors les Electeurs & Princes d'Empire recouroient leurs États sur toute la rive gauche du Rhin; il paroit qu'ils vont les céder à perpétuité. Alors nous reconnoissons la dignité électorale de la maison de Hanovre: maintenant on parle de séquestrer cet électorat.*

Poultier nous révèle aujourd'hui les dogmes et les cérémonies de la secte Théophilantropique. „Les principes les plus purs, dit-il, y sont développés avec autant d'onction que d'éloquence; les plus beaux morceaux de poésie

lyrique, embellis d'une musique harmonieuse, y sont chantés tour-à-tour par le chœur des assistants et par des artistes choisis. Chaque réunion a un comité régulateur, qui examine et prépare d'avance ce qui doit être employé le jour de la fête, afin de maintenir la bienséance, l'ordre, et de mettre de la variété et de la pompe dans les cérémonies. Les quatre coins du temple portent des tableaux, où sont écrites, d'une manière visible à tous, les maximes fondamentales qui doivent régir les hommes en société. L'autel est une table ornée de fleurs, de fruits, de guirlandes et de rubans tricolores. Il n'y a ni prêtres, ni chefs, il n'y a que des régulateurs temporaires, nommés par l'assemblée. Chacun a le droit de parler lorsque son discours est approuvé par les régulateurs. L'orateur, pour la décence, en montant à la tribune, se revêt d'une robe de lin qu'il quitte aussitôt après avoir parlé.

De Strasbourg, le 9 Décembre.

Les mouvemens parmi les troupes continuent; une partie se porte dans le Palatinat et s'approche de Mayence. L'on assure que trois demi-brigades françoises prendront possession dans peu de jours de cette importante forteresse. D'autres troupes se rendent dans le Haut-Rhin et le département du Mont-Terrible; c'est, dit-on, dans les environs de Bedford qu'elles doivent se rassembler; la destination de ce corps paroît encore incertaine. L'on continue de regarder comme certaine la réunion de l'Erghuel et du Munsterthal à la France; cette portion de territoire, qui étoit dépendante de l'évêché de Bâle, fera partie du département du Mont-Terrible.

Suivant les lettres de la Suisse, il se tient depuis huit jours des conférences secrètes à Berne entre des députés de ce canton et des cantons de Soleure et Fribourg. L'on ignore quel en est l'objet précis. L'on parle toujours de prochains changemens dans la constitution et l'organisation politique de plusieurs cantons. Il paroît surtout que l'on veut faire cesser les distinctions de patriciens et de plébéiens.

** On souscrit chez M. M. les frères Beihmann de cette ville, pour participer à un Emprunt combiné avec une Loterie, pour Sa Majesté Impériale & Royale, & l'on en distribue chez eux le plan.

** Les souscripteurs prennent des souscriptions, ou des mises pour l'Emprunt, en forma de loterie de la Banque de la ville de Vienne, daté du 1er Janvier 1798, dont ils distribuent gratis le plan détaillé.
Francfort le 2 Décembre 1797.

De Rastadt, le 10 Décembre.

Leurs Exc. Mrs. les comtes de Metternich et de Lehrbach ont fait aujourd'hui une visite à S. A. S. le Margrave de Baden à Carlsruhe.

Le théâtre françois a été ouvert aujourd'hui. C'est la société de Strasbourg qui procure cette récréation à la foule d'étrangers qui se trouvent ici. Elle donnera alternativement des comédies et des opéra.

Du 11 Décembre. — La députation de l'Empire s'est assemblée aujourd'hui pour la seconde fois. Les délibérations doivent avoir roulé sur les formes et le mode d'après lesquels les séances subséquentes devront être tenues.

De Heidelberg, le 11 Décembre.

Il continue de défilér par cette ville des troupes et des bagages de la garnison autrichienne de Manheim. Les troupes Palatines qui étoient cantonnées dans l'Odenwald, sont en marche pour aller en garnison dans cette forteresse.

De Mayence, le 10 Décembre.

Toute l'artillerie autrichienne, ainsi que les munitions et attirails de guerre qui se trouvoient dans notre place, sont partis successivement. Hier matin, les corps de mineurs et de sappeurs se sont mis également en marche; le Lazareth a suivi dans la même journée. Les troupes impériales ont entièrement évacué nos environs sur la rive droite; et aujourd'hui, à mesure que leur arrière-garde se retire, les françois se sont avancés et sont parvenus jusques sous nos ouvrages extérieurs. Ce soir, nous sommes en quelque façon bloqués, leurs troupes ayant occupé les villages de Florsheim, Hochheim et Mosbach sur la rive droite. Quelques heures auparavant, il étoit entré ici trois bataillons de troupes de Hesse-Darmstadt.

Des Bords du Mein, le 12 Décembre.

Depuis deux jours l'on répand le bruit que les françois vont occuper Mayence. L'on dit même aujourd'hui que 5000 hommes y entreront après-demain. Nous ignorons jusqu'à quel point cette nouvelle est fondée.

Jacob Frédéric Gontard et fils.

** Le 10 de ce mois, M. Alexandre Beauvon, né à Lille, Abbé de Wauxcelles, est mort ici, à six heures de l'après-midi.

** A vendre, à juste prix, une Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres; Edition de Paris de 1751, en 35 volumes in-folio, & compris les volumes de planches, reliés en veau &c; s'adresser au Bureau de ce Journal.